

Lettre d'information

du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche

Numéro 5 – mai 2021

Lettre d'information du Syndicat mixte du Bassin Versant de la Brèche – 7 ter rue Henri Breuil 60600 Clermont

Édito

L'élaboration du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Brèche** entre dans sa dernière ligne droite avec l'enquête publique qui se tiendra durant le mois de juin. Elle vient conclure un travail débuté en avril 2018. De nombreux élus et acteurs du bassin ont été mobilisés autour du même objectif de concilier les usages et la ressource en eau sur le bassin de la Brèche.

En parallèle, le SMBVB continue de mener une politique ambitieuse de **restauration de la Brèche et de ses affluents**. Vous trouverez dans cette lettre d'infos des éléments sur les travaux projetés cette année ainsi qu'un retour sur la restauration du méandre Boiteaux, en 2020.

Enfin, parce qu'il est important de sensibiliser et d'expliquer les enjeux liés à l'eau, j'ai souhaité organiser des **ateliers à destination des élus** sur différentes thématiques telles que la gestion des eaux pluviales, la gestion des milieux aquatiques et humides ou encore le changement climatique. Ces ateliers se dérouleront principalement en juin. Je remercie les élus qui s'y sont inscrits et invite ceux qui le souhaiteraient à s'inscrire aux journées restantes.

Olivier FERREIRA

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Brèche

Actualités

Enquête publique du SAGE

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un outil de planification pour une gestion globale, coordonnée et intégrée de l'eau et des milieux aquatiques. L'équilibre entre les besoins de développement local et la protection des milieux aquatiques est recherché, en visant l'atteinte d'une eau exempte de produits toxiques, disponible en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages et qui permet une vie animale et végétale riche et variée.

En pratique, l'élaboration d'un SAGE commence par un **état des lieux** de la ressource en eau et des usages, suivi d'un **diagnostic**. Au vu de ces éléments, une **stratégie à moyen terme** est arrêtée et un **plan d'actions** est établi pour mener à bien cette stratégie.



Réunion sur l'élaboration du SAGE

Ce plan d'actions comprend **2 documents principaux** :

- Un **Projet d'Aménagement et de Gestion Durable** (PAGD) avec un certain nombre de dispositions opposables aux décisions administratives dans le domaine de l'eau en termes de compatibilité,
 - Un **règlement**, opposable aux tiers en termes de conformité, c'est-à-dire que toute personne doit le respecter.
- Sur la Brèche, la procédure d'élaboration du SAGE a démarré en 2018.

Les **principaux enjeux** mis en évidence au cours de cette élaboration sont :

- Une forte teneur en nitrates dans les eaux souterraines, notamment au niveau des aires d'alimentation de captages d'eau potable,
- Des pollutions importantes sur le ru de la Garde et la Béronnelle, mais aussi des pesticides retrouvés dans l'ensemble des cours d'eau,
- Une forte dégradation des zones humides,
- Une qualité biologique des cours d'eau à améliorer,
- Une vigilance à avoir sur les aspects quantitatifs (problèmes d'assecs sur l'amont des cours d'eau).

Plusieurs **dispositions** sont prévues dans le SAGE pour tendre à résoudre ces problèmes telles qu'une augmentation de la surface agricole utile en agriculture biologique, une limitation des rejets des réseaux par temps de pluie, en particulier sur la Béronnelle, une amélioration des connaissances sur les liens entre la nappe et les rivières, une meilleure protection des zones humides dans les documents d'urbanisme ou encore une poursuite des travaux de restauration des cours d'eau.

L'élaboration du SAGE de la Brèche entre maintenant dans sa dernière ligne droite. En effet, suite à l'avis de la commission locale de l'eau du 19 janvier dernier sur les résultats de la consultation des assemblées réalisée en 2020, l'**enquête publique** aura lieu du 1er juin au 3 juillet 2021.

Les documents sont consultables sur le site internet du syndicat : <https://www.smbvbreche.fr/enquete-publique-sage>
Un registre dématérialisé a été mis en place : <https://www.registredemat.fr/sage-breche> et 4 permanences auront lieu à Villers Saint Paul, Saint Just en Chaussée, Bailleval et Clermont.

Entretien de l'Arré et du ru de la Garde

Le SMBVB a réalisé au début de l'année 2021 les travaux d'entretien sur l'Arré et le ru de la Garde, soit 23 km de cours d'eau. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise MVS renaturation, pour un montant de 71 044 € HT, et ont été financés par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et le Conseil Départemental de l'Oise à 40% chacun.

Les travaux ont consisté à intervenir sur la végétation présente en berge afin de diversifier les âges et les espèces présentes. Les arbres menaçants ou dépérissants ont été abattus, les embâcles préjudiciables à l'écoulement enlevés. Les interventions ont été un peu plus fortes en secteur urbain, au vu des enjeux.



Entretien de l'Arré et du ru de la Garde

Travaux de restauration 2021

Le syndicat réalisera à partir du mois de juin des travaux de restauration sur différents cours d'eau du bassin. Ces travaux vont consister à mettre en place des clôtures et des abreuvoirs sur différents secteurs où les berges sont impactées par le piétinement du bétail.

En effet, lorsque les animaux peuvent aller librement dans les cours d'eau, on observe une dégradation importante des berges, un élargissement du cours d'eau et ainsi un envasement du lit. L'impact sur la qualité est fort, et les risques sanitaires pour les bêtes sont aussi augmentés.

L'intervention du syndicat se fait en totale collaboration avec les agriculteurs et permettra de créer des points d'abreuvement localisés, sécurisés et adaptés. Sur certains secteurs, les travaux seront complétés par la mise en place d'ouvrages de franchissement (passerelles) afin de supprimer des passages à gué et/ou par des interventions de réduction du lit mineur afin de retrouver une largeur adaptée aux débits y transitant.

Le montant global des travaux s'élève à 46 978 € HT, financés à 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



Ru Sainte Catherine avant travaux

Suppression du seuil du moulin de la Commanderie

A partir de cet été, le SMBVB interviendra au niveau du seuil de la Commanderie, à Laigneville, afin d'y restaurer la continuité écologique. Sur ce site, les bâtiments de l'ancien moulin ont brûlé en partie au début du XX^{ème} siècle, puis l'utilisation de la force motrice a été complètement arrêtée peu après la deuxième guerre mondiale. Les bâtiments ont ensuite été détruits puis reconvertis en pavillons. Il ne reste maintenant que les vestiges du seuil, qui ne sont plus entretenus et créent une discontinuité sédimentaire et piscicole.

Sans usage possible, sans entretien, la solution choisie pour aménager le site est de supprimer la chute en créant un nouveau bras de rivière qui contournera le seuil. Les travaux se dérouleront à partir de cet été.

La restauration de la continuité écologique est une obligation sur la Brèche (art. L.214-17 du code de l'environnement). Au-delà de cette obligation réglementaire, l'intérêt de supprimer un obstacle transversal à l'écoulement est de permettre de restaurer des conditions plus favorables à la biodiversité sur l'amont et de permettre la remontée des poissons. A ce titre, le seuil de la Commanderie est le premier ouvrage infranchissable depuis la confluence avec l'Oise, son aménagement est donc prioritaire.



Seuil du moulin de la Commanderie

Retour sur la restauration du méandre Boiteaux

En 2020, le SMBVB a remis en eau d'un ancien méandre de la Brèche, au lieu-dit le Boiteaux, à la limite entre les communes de Breuil le Vert et Bailleval. Ce méandre s'était retrouvé à sec suite à la rectification de la rivière il y a plusieurs dizaines d'années, entraînant une perte d'habitats aquatiques, une homogénéisation des écoulements et ainsi une diminution des capacités de la rivière à accueillir des populations animales et végétales. Les travaux ont simplement consisté à remettre en eau l'ancien méandre et à combler le canal créé à l'époque et dans lequel s'écoulait la Brèche. Cela a permis de retrouver des berges en pente douce ainsi qu'une alternance de zones rapides et lentes, autant d'éléments favorables à la biodiversité.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Da Cunha, et ont coûté 30 500 € HT, financés à 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie.



Méandre de Boiteaux avant travaux

Méandre de Boiteaux pendant et après travaux

Atelier élus eau et climat

Afin de sensibiliser les élus aux diverses problématiques rencontrées sur le bassin dans le domaine de l'eau, le SMBVB, en collaboration avec le CPIE de l'Oise et grâce au financement de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, organise 6 ateliers élus eau et climat. Chaque atelier dure une journée et comprend une visite de site et des échanges en salle sur des exemples concrets. Les sujets abordés reprennent en grande majorité les thématiques prioritaires identifiées dans le SAGE de la Brèche : le changement climatique et ses conséquences, la gestion des eaux pluviales en milieu urbain, la gestion des eaux pluviales en zones naturelle et agricole, l'aménagement des rivières, la préservation des zones humides et la transition agricole d'un territoire.

La première journée a eu lieu le 18 mai, les suivantes auront lieu durant le mois de juin et jusque début juillet.